



Unité AFNOR-NORMALISATION
DTIC

Secrétariat CG Cartes et Systèmes Associés, CG CSA

Responsable : Catherine PROTIC
ligne directe : +33 (0)1 41 62 8 7
catherine.protic@afnor.fr

Assistante : Bégonia GARCIA
ligne directe : +33 (0)1 41 62 84 54
begonia.garcia@afnor.fr

CG CSA N411

Date : 2002-03-

Remplace le document N

Association

Française de

Normalisation

11 avenue Francis de Pressensé

93571 Saint Denis la plaine
Cedex

France

Tél. : +33 (0)1 41 62 80 00

Fax : +33 (0)1 49 17 90 00

Minitel : 3616 AFNOR

<http://www.afnor.fr>

Association reconnue

d'utilité publique

Comité membre français

du CEN et de l'ISO

Siret 775 724 818 00015

Code NAF 751 E

TITRE : Compte rendu de la réunion d'échanges sur les travaux d'e-
EUROPE du 21 mars 2002

SOURCE : Secrétariat CG CSA

LISTE DE PRESENCE :

Président : G.BONNINGUE MINISTERE DE L'INTERIEUR, DTI

Secrétaire : C.PROTIC AFNOR

Participants : D.ANKRI SMART IS Marketing

M.BARJANSKY GIE CB

R.BELTRANDO GIE CB

P.CHAUVIN des VILLARS SNCF

T.COLLIN THALES E TRANSACTIONS

A.DEMARIA OBERTHURCS

M.FRETIN IMPRIMERIE NATIONALE

L.GASTON SCHLUMBERGER SEMA

B.GAULTIER THALES IDENTIFICATION

C.GUICHARD FASVER

D.LESCRIBAA GIE CB

D.PARET PHILIPS

F.TATOUT Ministère de l'économie et de l'industrie

P.TRABAND IMPRIMERIE NATIONALE

P.ZENONI THALES IDENTIFICATION

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation de l'ordre du jour
- 2 Introduction générale
- 3 Présentation des travaux des TrailBlazers

Pause déjeuner

- 4 Présentation des travaux des TrailBlazers, suite
- 5 Bilan de la journée d'information.



1 ordre du jour

L'agenda de la journée est établi comme suit :

Présentation générale par Mr G.BONNINGUE des commissions de normalisation liées aux cartes et des objectifs de la réunion ([Compte rendu](#))

Présentation par Mr BARJANSKY

- 3.1 Structures de e EUROPE Smart Card ([Compte rendu](#))
- 3.2 TB 6 : Cartes sans contacts ([Compte rendu](#), Présentation du [TB 6](#)
Présentation du projet [SINCE](#))
- 3.3 TB 8 : Interfaces utilisateurs ([compte rendu](#), [document](#))

Présentation par Mr ANKRI

- 3.4 TB 1 : Système identitaire ([Compte rendu](#), documentation)

Présentation par Mr GASTON

- 3.5 TB 7 : Cartes multi applications ([Compte rendu](#), [documentation](#))

Déjeuner

Présentation par Mr TATOUT

- 4.1 TB 10 : e-Gouvernement ([compte rendu](#), Présentation du [TB 10](#)
Contributions [sur le rapport CARCENAC](#)
[Concept de la carte ID Française](#)
[Position anglaises du le TB 10](#)
[Contribution française \(industriel\)](#)
Projet [égalité](#))

Présentation par Mr CHAUVIN DES VILLARS

- 4.2 TB 9 : Systèmes liés au transport public ([compte rendu](#), [documentation](#))

Présentation par Mr MARTY

- 4.3 TB11 : Systèmes de santé ([compte rendu](#), documentation)

Bilan et propositions ([compte rendu](#))

2 Présentation générale

G.BONNINGUE présente les nouvelles structures de normalisation des cartes

- Commission Générale « Cartes et Systèmes Associés », CG CSA
- Commissions de normalisation
 - « Cartes et Technologies associées », CN 17
 - « Titres émis par l'état et systèmes associés », CN TITRES
 - « Fonctions Transversales et Systèmes », CN FTS

Ces commissions ont récemment fait l'objet d'une restructuration dont les principaux aspects sont :

- Une Commission Générale orientée vers la coordination et l'échanges d'informations avec d'autres instances que les trois commissions citées ci dessus, notamment avec les travaux e-EUROPE ;
- Création de nouveaux sujets d'études au travers des deux commission liées aux titres et au aspects transverses (CN TITRES, CN FTS).

L'objet de la réunion d'échange est donc de faire un point des travaux au sein de eEUROPE et de ces divers Trailblazers (TB) et étudier ainsi une coordination des ces divers travaux avec ceux des commissions de normalisation.

L'organigramme des commissions de normalisation est présenté en [annexe](#)

3 Présentation des travaux des Trailblazers

3.1 Structures générales de e EUROPE

La principale remarque sur les douze Trailblazers de eEUROPE concerne la répartition suivant trois groupes :

- *Trois TBs dits Applicatifs,*
TB 9 « Systèmes liés au transport public »
TB10 « e-Gouvernement »
TB11 « Systèmes de santé »

- *Sept TBs dits Outils qui apportent les éléments nécessaires aux applications,*
TB 1 « Systèmes identitaire »
TB 2 « Identification et authentification »
TB 3 « Profiles de protection, sécurité et certification »
TB 4 « Lecteur de cartes à puce »
TB 5 « e-paiement »
TB 7 « Cartes multi-applications »
TB12 « Accès sécurisé internet »

- *Deux TBs dits transversaux aux autres TBs,*
TB 6 « Cartes sans contacts »
TB 8 « Interfaces utilisateurs »

L'objectif, lié à la « carte à puce », de e-EUROPE est de faire un état des travaux, normes en cours, d'identifier les besoins et relancer le processus de normalisation lié à l'interopérabilité.

Pour information, l'adresse du site e-EUROPE est <http://www.cordis.lu/ist/ka2/smartcards.html>

3.2 TB 6 : Cartes sans contacts

Le groupe a été créé afin de définir et agir sur les causes freinant le processus de développement de la technologie du sans contact :

- En faisant le point sur les aspects critiques et méconnus (définition du sans contact, les caractéristiques, les avantages et inconvénients) ;
- En gérant la publication et la dissémination pour relancer le processus de standardisation en apportant un pré-consensus.

Les travaux de publication, à valider par le TB 6, ont été confiés au projet Européen SINCE fera le point sur les besoins et manques en matière de sans contact.

Le TB 6 faisant partie du groupe « transversal », il doit faire pression auprès des TBs dits applicatifs pour que la technologie du sans contact soit étudiée en parallèle de celle à contact(s).

Une définition de la technologie du sans contact comme solution de référence est en cours, GIF (Global Interoperability Framework), le constat par rapport aux autres TB étant :

- formuler des exigences afin de pouvoir introduire le sans contact dans les travaux au niveau des TB 1&2&3 ;
- La prise en compte du sans contact permettant l'approche vers une solution universelle au niveau des TB 4&5.

Il est noté qu'il n'est pas fait référence à la carte, tant au niveau support qu'au niveau normatif (standards ISO/IEC 14443), dans la mesure

- ou le support de la puce peut prendre d'autres formes ;
- qu'il existe divers standards relatifs au sans contact.

Les applications du sans contact sont très ouvertes mais l'utilisation de la carte reste la plus fréquente.

Les membres attirent l'attention du TB 6 sur les nouveaux travaux qui consistent, grâce aux transmissions radio, à transformer la technologie à contact(s) en sans contact (standard de communication radio 802-11b et procédé de communication courte distance « Blue Tooth »). Bien qu'à la création du TB 6 en 1999 cette technologie n'existait pas, celle-ci pourrait aujourd'hui être considérée.

Présentation PowerPoint du [TB 6](#)

Présentation du projet [SINCE](#)

3.3 TB 8 : Interfaces utilisateurs

Le rôle du TB est de définir au travers des réglementations de conception, les besoins des utilisateurs. Le groupe qui a décidé de ne s'intéresser qu'à l'utilisateur final, doit établir un document de référence destiné à attirer l'attention des concepteurs et acheteurs.

Ce document introduira un certain nombre de fonctions et fera le point sur les fonctions non couvertes, il devra donc comprendre une partie sur les réactions et évolutions des utilisateurs à intégrer dans les fonctions couvertes.

Le groupe a donc posé un certain nombre de critères pour les travaux :

- Facilité d'usage, de compréhension, d'apprentissage ;
- Cohérence ;
- Utilisable par tous.

Ces critères étant soumis à une notion de hiérarchisation comme la facilité d'apprendre étant prioritaire à celle d'utilisation.

Le but du TB 8 est une notion de confiance comme résultat des travaux.

Les remarques suivantes sont données en complément :

- le TB 8 a essentiellement bénéficié de contributions anglaises et que des contributions françaises (concepteurs) seraient les bienvenues ;
- le TB 8 a signalé une dérive de eEUROPE vers les acheteurs au détriment des utilisateurs ;
- le TB 8 est contre la carte unique, bien qu'il y ait une notion de la carte blanche dont il subsiste une interrogation quant à son utilisation.

Présentation du [TB 8](#)

3.4 TB 1 : Système identitaire

En liaison avec le TB 1, le groupe a en charge les besoins Européens en matière de cartes publics, les supports PKI et les certificats.

Le groupe s'occupe de l'organisation

- d'émission des cartes ;
- pour le support des cartes ;
- sur les données supportées par les cartes.

Le travail est décomposé en deux parties et leurs champs respectifs :

- Procédures d'enregistrement et de certification
 - . certificats qualifiés ;
 - . procédure d'enregistrement ;

- . informations contenues dans le certificat ;
- . fiabilité de la carte, responsabilité de l'émetteur.
- Supports PKI
 - . Un guide pour la vérification par la signature électronique est disponible, CWA 14171 ;
 - . Procédé pour la protection de la carte, révocation (pas de projet avancé)
 - . Contenu des certificats, document de comparaison [TB1 V0-14](#)

Il existe un projet eEpoch sur la carte d'identité interopérable et sécurisée basée sur l'identification digitale des systèmes

Ce projet est lié à la signature électronique, la biométrie et l'authentification.

Des sites pilotes pour l'utilisation de cette carte d'identité seront mis en place, notamment en France à Issy les Moulinaux.

Chaque pays étant l'autorité de certification, le problème d'interopérabilité se pose quant à la mise en place d'un système central.

Présentation du TB 1

3.5 TB 7 : Cartes multi applications

L'objectif du TB 7 est le développement de l'interopérabilité grâce à l'aspect multi applicatif.

Le principal soucis étant l'étude de la migration de l'existant, carte mono application vers la carte multi applications et ce sans remettre l'ensemble du système en cause, c'est à dire à moindre coût.

A cet effet, quatre sous groupes ont été créés afin d'étudier les aspects

- Légaux pour l'émetteur, l'acheteur et l'utilisateur avec les notions de propriété, priorité, données privées et la responsabilité ;
- Marketing développant des modèles proposant des besoins générant aussi des profits (il existe actuellement quatre scénarios dont celui de la carte blanche) ;
- Techniques liés à l'identification des interfaces ;
- Techniques liés aux moyens, pour la migration du mono application au multi applications, pour l'ajout de nouveaux services.

Un projet MAREVA est mis en place pour permettre l'extension (consolidation et stabilisation) des travaux du TB 7.

Présentation du [TB 7](#)

4 Présentations des travaux des Trailblazers, Suite

4.1 TB10 : e-Gouvernement

L'approche de ce groupe est différente dans la mesure où les aspects commerciaux ne sont pas pris en compte, le groupe qui intègre des représentants des administrations de divers pays mène une réflexion sur des éléments prospectifs et d'échanges entre les industriels et les administrations.

Le groupe qui ne vise pas dans l'immédiat le développement de documents à caractères normatifs, a une démarche progressive :

- Analyse pour l'amélioration de la connaissance des projets
 - . Recensement de l'existant ;
 - . Veille sur les stratégies et projets des divers pays en matières de e-Gouvernement ;
- Analyse pour l'utilisation de la carte et ses potentiels.

Suite à la réunion du 30 octobre 2001, le projet égalité a été lancé et reprend les travaux du TB 10, ce projet devrait tenir compte :

- Du bien être des usagers ;
- Les technologies ;
- Le rapport coût / efficacité.

Il est signalé que le TB 3 est un groupe de travail à part entière, la participation au groupe étant libre, celui ci manque de participants fixes.

De plus le groupe a mis en évidence la nécessité de faire un bilan des travaux e EUROPE et ensuite fixer des objectifs à chaque TB en cas de prolongation des travaux.

Présentation du [TB 10](#)

Contributions [sur le rapport CARCENAC](#)
[Concept de la carte ID Française](#)
[Position anglaises du le TB 10](#)
[Contribution française \(industriel\)](#)

Projet [égalité](#)

4.2 TB 9 : Systèmes liés aux transports publics

Le TB a pour objet la standardisation et l'interopérabilité des titres européens pour le transport public (urbain, régionaux, grandes lignes) utilisant la carte à puce.

Le choix de la carte à puce permet de lutter plus efficacement contre la contrefaçon et offre la possibilité d'avoir une plus grande richesse d'information sur le même support, en outre par rapport au ticket magnétique le ticket carte à puce va permettre de voyager en dehors du trajet habituel.

Le titre comprend trois niveaux, la vente, la validation et le contrôle.

Le TB 9 a d'ailleurs lancé auprès du CEN, un atelier, ou WorkShop « FASTEST », sur ce sujet.

Le projet TRIANGLE fait suite à deux projets européens

- ICARE orienté billétique, carte européenne sans contact
- CALYPSO carte à laquelle on a ajouté la monétique plus des services liés au transport (parking).

Ce projet est basé sur le standard ISO/IEC 14443 et sur l'utilisation de cartes de type B

Ce projet a pour but de concrétiser l'interopérabilité sur le terrain, soit un test interopérabilité billet-monaie sur l'axe Paris – Bruxelles – Londres, des traducteurs à intégrer sur les cartes et les terminaux seront à créer.

Le projet va donner naissance prochainement à un WorkShop.

Il est noté que le transport aérien s'apparente plus aux transports régionaux et les aspects sécuritaires les différences des autres moyens de transport, bien que ces derniers mettent en place progressivement des moyens sécuritaires renforcés.

Présentation [TB 9](#)

4.3 TB11 : Systèmes de santé

L'objectif du TB 11 est de donner des recommandations européennes d'interopérabilité applicables à la carte des patients, professionnels et utilisateurs des réseaux.

Le groupe ayant en charge de décrire et clarifier ce qui peut être fait avec l'existant.

La principale difficulté réside dans le contenu de la carte à la fois administratif et lié à la santé, il doit pouvoir répondre aux problèmes

- de protection des données personnelles ;
- d'identification ;
- d'interopérabilité ;
- d'acceptation de la carte par l'utilisateur ;
- d'investissement avec des retours économiques faibles ou lents.

Les éléments clés de la carte sont :

- la signature électronique (engagement du personnel de santé) ;
- le certificat ;
- l'infrastructure des clés publiques ;
- le recueil du consentement électronique du patient.

L'attention des membres est portée sur

- la remise en question de la durée de vie, notamment la carte sesam-vitale a une durée effective supérieure aux trois années initialement prévues ;
- le projet de carte de santé européenne lancé à Barcelone pour 2003.

Présentation du TB 11

5 Bilan et actions

Les présentations ont mis en évidence l'aspect étude du besoin des utilisateurs, définir un produit son utilisation et l'adéquation avec le besoin final et comme travail de fond nécessaire, l'aspect étude et analyse de l'existant.

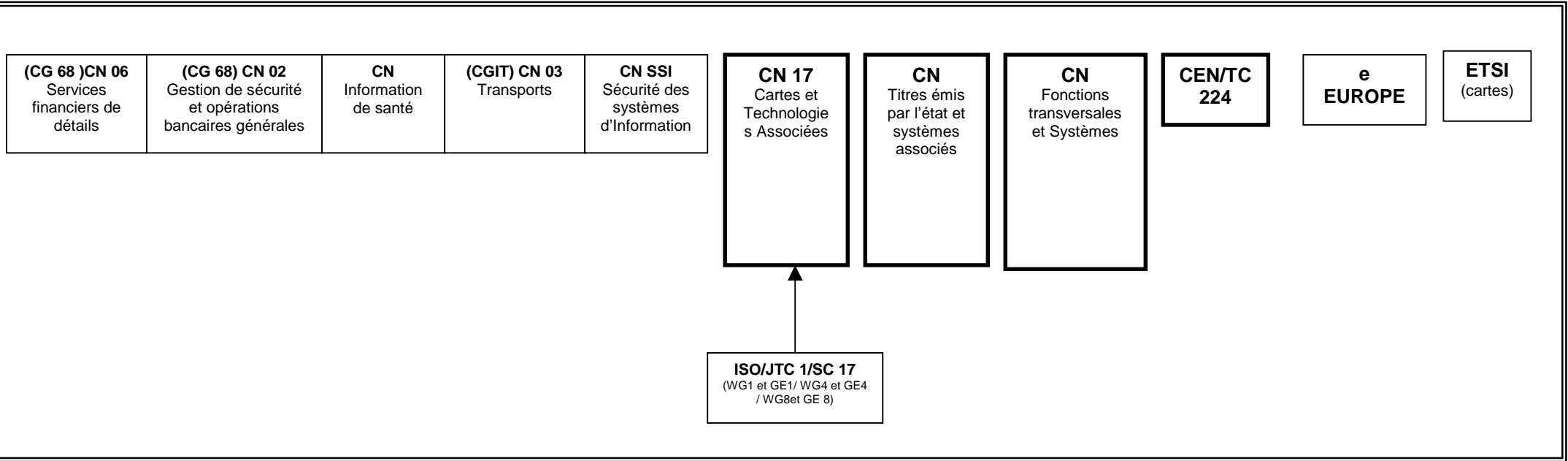
Par contre il apparaît qu'il y a un besoin d'intervenants dans les divers TBs, notamment la France devrait être plus présente.

La génération de WorkShop étant une bonne alternative dans la mesure où des aspects financiers sont pris en compte et où la gestion des tâches permet de mesurer les travaux.

Une nécessité de garder un contact entre eEUROPE et les membres afin de mettre en commun les travaux et aller vers une norme

ANNEXE A
NOUVELLE CG Cartes et Systèmes Associés
Liaisons des diverses instances avec la CG CSA

CG CSA président : G.BONNINGUE
 Echange d'information, veille, coordination



domaine d'informations de la CG CSA

domaine des Cartes et systèmes associés